

LES ANNONCES SONT RECUES : A MARSEILLE : Chez M. G. Alard, rue Pavillon, et dans nos Bureaux. A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse 8.

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mardi 6 Février 1918

REDACTION ET ADMINISTRATION : 75, rue de la Darse, 75 MARSEILLE
Télégrammes : Direction 2-90. - Rédaction 2-72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Courbe
43^e ANNÉE - 10 cent. - N° 14.976

Un Anniversaire

Le kaiser vient de créer une nouvelle décoration destinée aux équipages des sous-marins. Les pirates-assassins de la mer boche ont-ils imaginé et mis en pratique une façon nouvelle de tuer, un mode inédit de meurtre ? Non pas. Mais il s'agit de célébrer l'anniversaire de l'inauguration de la guerre sous-marine à outrance par qui l'Amirauté allemande comptait réduire rapidement les Alliés, et en particulier l'Angleterre, à implorer grâce. Toute la presse d'outre-Rhin, depuis quelques jours, glorifie à propos de cet anniversaire la « gloire » que les exploits des sous-marins ont valu, par-til, à l'Allemagne et dont l'Allemagne s'enorgueillit sans mesure. Guillaume II se devait à lui-même et devait à son peuple de consacrer une si éclatante célébration nationale par l'institution d'une nouvelle croix qui s'ajoutera à toutes celles dont se compose la féridanterie de guerre de la belliqueuse Allemagne.

Quant aux Alliés, ils ont le droit de ne pas s'émouvoir à l'écouler de ces théâtrales manifestations de joie et d'enthousiasme qui secouent et exaltent en apparence tout l'Allemagne. Ils n'ignorent pas sans doute qu'ils ont eu fort à souffrir des agressions de la piraterie boche et qu'ils ne se dissimulent point qu'ils auront à en souffrir encore. Mais ils savent aussi que, en dépit de tout le mal qu'ils ont fait et qu'ils restent capables de faire, les sous-marins ennemis n'ont pas répondu à l'espérance que la coalition germanique avait mise en eux.

Lorsque le 1^{er} février 1917 l'Amirauté allemande annonça la guerre sous-marine sans restriction, la guerre sous-marine illimitée, tout le monde s'accorda en Allemagne pour déclarer que c'était là un suprême et décisif instrument de victoire. Le feld-marschal Hindenburg lui-même estimait qu'il serait inutile de vaincre sur terre puisque la piraterie boche allait nous contraindre à demander la paix. On fixait le délai, qui fut d'abord de trois mois, puis de six. Or, il y a aujourd'hui plus d'un an que la guerre sous-marine à outrance se fait à travers toutes les mers et à travers tous les océans du globe où il lui est possible de sévir : à quoi a-t-elle abouti ?

Elle a abouti à couler beaucoup de bateaux, à gêner assez sensiblement notre ravitaillement, à nous contraindre de nous imposer à notre tour des restrictions de plus en plus sévères. Et c'est là sans doute un résultat dont nous ne songeons pas à méconnaître l'importance. Mais ce n'est pas le résultat sur lequel nos ennemis ont compté et qu'ils s'étaient en dépit trop hâtivement prédit comme une certitude : la guerre sous-marine illimitée n'a obligé personne à implorer grâce.

Aujourd'hui comme il y a un an, l'Allemagne se trouve placée en face du même problème qu'elle espérait bien esquiver alors par le recours au misérable expédient de la piraterie à outrance : il lui faut faire face au front d'Occident. Et ce front d'Occident va encore se trouver renforcé par l'arrivée des troupes américaines qui sont présentes ou arrivées en guerre pour répondre au défi de l'Amirauté allemande.

Le kaiser a beau créer de nouveaux insignes à la gloire toute spéciale de ses pirates-assassins : il ne fera pas que cet anniversaire si bruyamment et si impudemment célébré dans tout l'Empire n'accuse en réalité une retentissante faillite.

CAMILLE FERDY.

L'organisation allemande à l'étranger

Pour déjouer le blocus des Alliés
New-York, 5 février.
Les papiers découverts dans le coffre-fort de Hugo Schmidt, agent new-yorkais de la Deutsche Bank, achèvement d'un système d'ennemi dangereux montrent comment l'Allemagne put se procurer depuis le début de la guerre, les matières premières qui lui manquaient, telles que latex, coton, jute, dans les pays neutres et même chez ses ennemis, grâce à une formidable organisation secrète, composée principalement de banques.

Les agents chargés de ces achats avaient l'ordre de se rendre dans tous les pays neutres ou ennemis, et d'acheter tout ce qu'ils pouvaient et, si nécessaire, de payer avec des traites sur des banques des pays ennemis de l'Allemagne.

Pendant plus de deux ans, la combinaison marcha à la perfection et les Allemands ont pu se procurer pour des millions de dollars de matières premières, dont elle avait tant besoin.

Feuilleton du Petit Provençal du 6 Février

LE COMTE

Monte-Cristo

— Oh ! fit l'inspecteur en s'arrêtant à moitié de la descente, quel diable peut loger là ?
— Un conspirateur des plus dangereux, et qui nous est particulièrement recommandé comme un homme capable de tout.
— Est-ce tout ?
— Certainement.
— Depuis combien de temps est-il là ?
— Depuis un an à peu près.
— Il a été mis dans ce cachot dès son entrée.
— Non, monsieur, mais après avoir voulu tuer le porte-clés chargé de lui porter sa nourriture.
— Il a voulu tuer le porte-clés ?
— Oui, monsieur, c'est à moi-même que nous éclairons, n'est-il pas vrai, Antoine ? demanda le gouverneur.

LA GUERRE

Vive canonnade au nord du chemin des Dames

Un coup de main anglais dans les Flandres fait subir de nombreuses pertes à l'ennemi

PROPOS DE GUERRE

Bolo et les Femmes

En somme, ce Bolo n'est pas un personnage intéressant. Entendez par là que rien dans sa fantastique histoire ne préche en sa faveur, hormis son frère, dont c'est le devoir et le métier.
C'est l'aventurier pliant tout à ses appétits : les gens comme les choses. On cherche en vain dans sa vie une de ces passions dévorantes qui secouent les âmes et, par leur violence même, les met au-dessus du jugement et des lois... En toutes circonstances, il garde sa tête, reste maître de lui-même, conduit par son désir impavide de domination. Les romanciers qui ont créé de ces sortes de personnages leur ont laissé un coin vulnérable : un lieu d'humanité : la paternité ou l'amour. Dans sa course à l'argent, le Saccard de Zola oublie sa femme, jusqu'au jour où, fatigué de ses chiffres et de sa réussite, il en devient amoureux.

Bolo lui-même fait des femmes ses instruments. La première robe qui passe dans sa vie est la femme de son associé ; il l'enlève, lui vend ses bijoux et l'abandonne comme un citron séché. A une autre il l'esquise 1,300 francs à sa femme de ménage ; il épouse une chanteuse et en vit jusqu'au jour où il rencontre la riche veuve qui lui permettra d'acheter un pinacle. D'aujourd'hui, point. Le tintement des pièces d'or couvre le bruit des baisers...
Ce Napoléon de l'escoquerie n'a même pas eu sa Joséphine ; son roman n'a pas sa page bleue. S'il a une passion, c'est celle de la domination même pas celle de l'argent. « Je suis maître de l'argent, je n'ai pas sa esclavage », s'est-il écrié à l'audience.

Par contre, il fut l'esclave de son ambition déraisonnée... C'est un petit monsieur au cœur parfaitement sec, dévoré d'orgueil, méprisant ses semblables et qui n'a pas dans sa folle aventure un seul geste qui puisse lui donner quelque indulgence, quelque pitié et la sympathie des femmes qu'il n'aime point.
Je ne donnerai pas cher de sa peau.

ANDRÉ NEGIS.

Patrouilleur contre Pirate

L'héroïsme de l'équipage récompensé
Paris, 5 février.
Dans le courant de janvier 1918, le patrouilleur *Goeland-II*, remorquant un voilier, est canonné de nuit par un sous-marin qui fait feu de ses deux pièces à bout portant, bien que le navire français soit blessé à mort, son équipage se porta rapidement au poste de combat. Deux servants de la pièce-avant sont tués, cependant le quartier-maître fusilier Joyeux ouvre le feu et son deuxième obus démolit la pièce-arrière du sous-marin qui ne tira plus que trois coups avec la pièce-avant disparait.
Le *Goeland-II* continue... L'équipage évacua sous les ordres du second-maître Olivier, gravement blessé, car le premier-maître Corne, commandant le patrouilleur, a péri avec son bâtiment. Le second-maître de manœuvre Olivier et le quartier-maître fusilier Joyeux cités à l'ordre de l'armée le premier-maître Simonnet Corne, commandant le patrouilleur et quatre matelots très glorieusement à leurs postes.

Les commandés des marins du *Goeland-II* est un nouveau exemple de la bravoure et du dévouement de nos équipages. Aussi, à l'occasion de cette belle défense, le ministre de la Médaille militaire le second-maître de manœuvre Olivier et le quartier-maître fusilier Joyeux cités à l'ordre de l'armée le premier-maître Simonnet Corne, commandant le patrouilleur et quatre matelots très glorieusement à leurs postes.

1.284^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 5 février.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Canonnade assez vive sur certains points au nord du chemin des Dames. Un détachement ennemi dans la même région, a été repoussé avant d'avoir atteint nos lignes.

AVIATION

Dans la journée du 3 février, profitant du brouillard, notre aviation de chasse a fait preuve d'une heureuse activité.

De véritables batailles aériennes ont été livrées par nos pilotes aux escadrilles allemandes, très avant dans les lignes ennemies.

Huit appareils allemands ont été abattus à la suite de ces combats, et cinq autres sont tombés gravement touchés et probablement détruits.

Un sous-marin anglais coulé aux Dardanelles

Londres, 5 février.
L'Amirauté publie le communiqué suivant : Le sous-marin *E-14* avait reçu l'ordre de se rendre aux Dardanelles dans la nuit du 27 janvier, afin d'y compléter la destruction du *Geben*.

Nous avions ayant reçu la mission de coopération et voulait donner bonne idée de lui à l'autorité.
— Entrons donc chez celui-ci d'abord, ajouta-t-il.
— Volontiers, répondit le gouverneur.

— Et il fit signe au porte-clés, qui ouvrit la porte.
Au grincement des massives serrures, au cri des gonds rouillés tournant sur leurs pivots, Dantès, accourant dans un angle de son cachot, où il recevait avec un bonheur indicible le mince rayon du jour qui filtrait à travers un étroit soufflet grillé, releva la tête. A la vue d'un homme inconnu, ébloué par deux porte-clés tenant des torches, et auquel le gouverneur parlait le chapeau à la main, accompagné par deux soldats, Dantès devint de dont il s'agissait, et voyant enfin se présenter une occasion d'implorer une autorité supérieure, bondit en avant les mains jointes.

Les soldats croisèrent aussitôt la balustrade, car ils crurent que le prisonnier s'élançait vers l'inspecteur avec de mauvaises intentions.
L'inspecteur lui-même fit un pas en arrière.
Dantès vit qu'on l'avait présenté comme homme à craindre.

Alors il remit dans son regard tout ce que le cœur de l'homme peut contenir de mansuétude et d'humilité, et s'exprimant avec une sorte d'éloquence pieuse qui étonna les assistants, il essaya de toucher l'âme de son visiteur.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 5 février.
Un grand Conseil se tient en ce moment à Berlin. Les ministres civils sont revenus brusquement de Brest-Litovsk comme les marchands du grand quartier général pour assister. S'agit-il de mesures à prendre pour faire cesser les atrocités commises au bord de l'abîme, au lieu d'une réplique à formuler à la déclaration de l'Entente ? Nous ne tarderons pas à le savoir.

Tu tout cas, je suis de ceux qui estiment que l'Allemagne a essayé de nous tromper en exagérant le mouvement ouvrier chez elle ou en le dénaturant, comme elle nous avait trompé une première fois en 1915, en nous faisant croire qu'elle allait être réduite à la famine.

La vérité, c'est que le mouvement en Allemagne a été provoqué par la misère et non par la colère. C'est ici un cri de pitié que jette le peuple affamé mais toujours discipliné à ses bourreaux et non un cri de révolte. Nous n'aurons raison des bourreaux que par la force et par notre résolution de ne pas nous laisser asservir ou briser par eux.

On signale sur le front une reprise assez violente et presque générale de la canonnade, sans d'ailleurs qu'on en puisse conclure à un prélude des grands événements militaires attendus.

Le ministre de la Guerre américain continue officiellement que l'armée des Etats-Unis en France complera un demi-million d'hommes dès les premiers mois de cette année.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

5 février.
Des coups de main, effectués avec succès par nous, la nuit dernière, au sud de Fleurbach et vers la voie ferrée d'Ypres à Staden, nous ont permis de faire subir de nombreuses pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers et une mitrailleuse.

écho de Lorraine

Paris, 5 février.
Le 3 février, à 3 h. 10 du matin, l'ennemi déclancha sur nos tranchées, dans la direction de Burres, en Lorraine, un très violent tir d'artillerie et lança presque aussitôt contre nos lignes un fort détachement de volontaires, composé d'un officier, de quinze feldwebel et de douze groupes de quatre hommes, commandés chacun par un sous-officier, et un total de 199 combattants.

Ce détachement était arrivé la veille à minuit et avait été porté en première ligne quelques instants avant l'heure de l'attaque projetée. Mais nos gendarmes faisant bonne garde et nos hommes furent rapidement à leurs postes de combat. Avant que les assaillants soient arrivés à nos réseaux, nos tirs de mitrailleuses brisaient leur élan et semaient parmi eux le désastre. L'officier qui les commandait ayant été tué ou blessé, le désastre ne tarda pas à se transformer en débandade. Dès qu'il vit le feu de l'ennemi diminuer d'intensité, le commandant lança des troupes en avant, sans perdre de temps. C'est à ce moment que le clairon L... du ... d'infanterie, se trouva face à face avec un soldat allemand. Il lui sauta à la gorge, le désarma après une courte lutte et le traîna jusqu'à son capitaine. L'ennemi, qui avait subi de lourdes pertes, regagna sa tranchée plus vite qu'il n'en était sorti. Le général commandant la division se rendit quelques heures plus tard dans les lignes et remit sur place plusieurs récompenses.

Un sous-marin anglais coulé aux Dardanelles

Londres, 5 février.
L'Amirauté publie le communiqué suivant : Le sous-marin *E-14* avait reçu l'ordre de se rendre aux Dardanelles dans la nuit du 27 janvier, afin d'y compléter la destruction du *Geben*.

Nous avions ayant reçu la mission de coopération et voulait donner bonne idée de lui à l'autorité.
— Entrons donc chez celui-ci d'abord, ajouta-t-il.
— Volontiers, répondit le gouverneur.

— Et il fit signe au porte-clés, qui ouvrit la porte.
Au grincement des massives serrures, au cri des gonds rouillés tournant sur leurs pivots, Dantès, accourant dans un angle de son cachot, où il recevait avec un bonheur indicible le mince rayon du jour qui filtrait à travers un étroit soufflet grillé, releva la tête. A la vue d'un homme inconnu, ébloué par deux porte-clés tenant des torches, et auquel le gouverneur parlait le chapeau à la main, accompagné par deux soldats, Dantès devint de dont il s'agissait, et voyant enfin se présenter une occasion d'implorer une autorité supérieure, bondit en avant les mains jointes.

Les soldats croisèrent aussitôt la balustrade, car ils crurent que le prisonnier s'élançait vers l'inspecteur avec de mauvaises intentions.
L'inspecteur lui-même fit un pas en arrière.
Dantès vit qu'on l'avait présenté comme homme à craindre.

Alors il remit dans son regard tout ce que le cœur de l'homme peut contenir de mansuétude et d'humilité, et s'exprimant avec une sorte d'éloquence pieuse qui étonna les assistants, il essaya de toucher l'âme de son visiteur.

L'inspecteur écouta le discours de Dantès, jusqu'au bout ; puis se tournant vers le gouverneur :

— Il tournera à la dévotion, dit-il à demi-voix ; il est déjà disposé à des sentiments plus doux. Voyez, la peur, fait son effet sur lui ; il a reculé devant les baïonnettes ; or, un fou ne recule devant rien ; j'ai fait sur ce sujet des observations bien curieuses à Charenton.

Puis, se retournant vers le prisonnier :
— En résumé, dit-il, que demandez-vous ?
— Entrez, dit-il, que demandez-vous ?
— Je demande quel crime j'ai commis ; je demande que l'on me donne des juges ; je demande que mon procès, soit instruit ; je demande que l'on me rende ce que j'ai perdu. Mais, j'ai aussi quelque chose à vous proposer, mais aussi qu'on me mette en liberté si je suis innocent.

— Êtes-vous bien nourri ? demanda l'inspecteur.
— Non, monsieur, car la captivité m'a plié, bété, appauvri... Il y a si longtemps que je suis ici !
— Si longtemps ? Et à quelle époque avez-vous été arrêté ? demanda l'inspecteur.
— Le 28 février 1815, à deux heures de l'après-midi.

L'inspecteur calcula.
— Nous sommes au 30 juillet 1816 ; que dites-vous donc ? Il n'y a que dix-sept mois que vous êtes prisonnier.
— Dix-sept mois ? reprit Dantès. Ah ! monsieur, vous ne savez pas ce que c'est que dix-sept mois de prison ? dix-sept mois de dix-sept siècles : surtout pour un homme qui, comme moi, touchait au bonheur, pour un homme qui, comme moi, avait épousé une jeune femme aimée, pour un homme qui voyait s'ouvrir devant lui une carrière honorable, et à qui tout manquait à l'instinct ; qui du matin au soir, le plus beau, le plus riche, le plus noble, le plus profond, qui voit sa carrière détruite, qui ne sait pas si celle qui l'a aimé l'aime toujours, qui ignore si son vieux père est mort ou vivant, dix-sept mois de prison, dix-sept mois de l'absence de sa femme, de l'absence de sa famille, de l'absence de sa patrie, de l'absence de sa liberté, de l'absence de sa vie !

— C'est vrai, monsieur, dit Dantès, et j'en demande bien humblement pardon à cet homme, qui a toujours été bon pour moi... Mais, que voulez-vous ? j'étais fou, j'étais furieux.

— Et vous ne l'êtes plus ?
— Non, monsieur, car la captivité m'a plié, bété, appauvri... Il y a si longtemps que je suis ici !
— Si longtemps ? Et à quelle époque avez-vous été arrêté ? demanda l'inspecteur.
— Le 28 février 1815, à deux heures de l'après-midi.

L'inspecteur calcula.
— Nous sommes au 30 juillet 1816 ; que dites-vous donc ? Il n'y a que dix-sept mois que vous êtes prisonnier.
— Dix-sept mois ? reprit Dantès. Ah ! monsieur, vous ne savez pas ce que c'est que dix-sept mois de prison ? dix-sept mois de dix-sept siècles : surtout pour un homme qui, comme moi, touchait au bonheur, pour un homme qui, comme moi, avait épousé une jeune femme aimée, pour un homme qui voyait s'ouvrir devant lui une carrière honorable, et à qui tout manquait à l'instinct ; qui du matin au soir, le plus beau, le plus riche, le plus noble, le plus profond, qui voit sa carrière détruite, qui ne sait pas si celle qui l'a aimé l'aime toujours, qui ignore si son vieux père est mort ou vivant, dix-sept mois de prison, dix-sept mois de l'absence de sa femme, de l'absence de sa famille, de l'absence de sa patrie, de l'absence de sa liberté, de l'absence de sa vie !

LA GUERRE

Vive canonnade au nord du chemin des Dames

Un coup de main anglais dans les Flandres fait subir de nombreuses pertes à l'ennemi

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 5 février.
Un grand Conseil se tient en ce moment à Berlin. Les ministres civils sont revenus brusquement de Brest-Litovsk comme les marchands du grand quartier général pour assister. S'agit-il de mesures à prendre pour faire cesser les atrocités commises au bord de l'abîme, au lieu d'une réplique à formuler à la déclaration de l'Entente ? Nous ne tarderons pas à le savoir.

Tu tout cas, je suis de ceux qui estiment que l'Allemagne a essayé de nous tromper en exagérant le mouvement ouvrier chez elle ou en le dénaturant, comme elle nous avait trompé une première fois en 1915, en nous faisant croire qu'elle allait être réduite à la famine.

La vérité, c'est que le mouvement en Allemagne a été provoqué par la misère et non par la colère. C'est ici un cri de pitié que jette le peuple affamé mais toujours discipliné à ses bourreaux et non un cri de révolte. Nous n'aurons raison des bourreaux que par la force et par notre résolution de ne pas nous laisser asservir ou briser par eux.

On signale sur le front une reprise assez violente et presque générale de la canonnade, sans d'ailleurs qu'on en puisse conclure à un prélude des grands événements militaires attendus.

Le ministre de la Guerre américain continue officiellement que l'armée des Etats-Unis en France complera un demi-million d'hommes dès les premiers mois de cette année.

MARIUS RICHARD.

SUR LE FRONT ITALIEN

Le bombardement de Padoue

Padoue, 5 février.
Pendant l'incursion ennemie de ce matin, une dizaine d'appareils ennemis ont lancé une soixantaine de bombes, les semant sur différents quartiers. Plusieurs maisons privées furent endommagées. Des bombes tombèrent dans le voisinage des églises Santa-Giustina.

La séance est ouverte à 1 heure précise, en présence d'un public toujours très nombreux. Dès l'ouverture de la séance, le colonel Veyrier, président du Conseil, donne la parole au ministre public, M. Poincaré.

Le lieutenant Mornet demande que certaines pièces soient déposées au débat. La Cour ordonne qu'il en soit ainsi fait.
M. Marcel Hérodé, défenseur de Porchère, demande à Bolo à quelle époque il fut nommé pacha ?
— Le 14 septembre 1914, répond Bolo.

On procède alors à l'interrogatoire de Porchère.
Porchère s'excuse de l'émotion poignante qui l'entend et, avec un accent de sincérité qui parait sonner juste, il jure et jure n'avoir jamais trahi, n'avoir jamais pactisé avec l'ennemi et n'avoir jamais eu de relations avec les agents de l'ennemi. Il rappelle les circonstances dans lesquelles il contracta le pacha et toutes les garanties de parfaite honorabilité que celui-ci lui parait offrir.

Les juges sur les voyages en Suisse, je ne pouvais, dit Porchère, refuser de renseigner Bolo sur le caractère de l'homme qui me confiait ces renseignements. Je n'ai pas eu de relations avec lui, mais j'ai eu des relations de voyage. Vous tout le monde, je n'ai jamais trahi, je n'ai jamais eu de relations avec l'ennemi. Je n'ai jamais eu de relations avec l'ennemi. Je n'ai jamais eu de relations avec l'ennemi.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à compromettre peut-être en parlant indistinctement.

Le président : Comment avez-vous pu consentir à donner votre nom à des correspondances mystérieuses espérées ? N'avez-vous pas touché d'argent pour cela ?
Porchère : J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à compromettre peut-être en parlant indistinctement.

Le président : Comment avez-vous pu consentir à donner votre nom à des correspondances mystérieuses espérées ? N'avez-vous pas touché d'argent pour cela ?
Porchère : J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à compromettre peut-être en parlant indistinctement.

Le président : Comment avez-vous pu consentir à donner votre nom à des correspondances mystérieuses espérées ? N'avez-vous pas touché d'argent pour cela ?
Porchère : J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à compromettre peut-être en parlant indistinctement.

Le président : Comment avez-vous pu consentir à donner votre nom à des correspondances mystérieuses espérées ? N'avez-vous pas touché d'argent pour cela ?
Porchère : J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à compromettre peut-être en parlant indistinctement.

Le président : Comment avez-vous pu consentir à donner votre nom à des correspondances mystérieuses espérées ? N'avez-vous pas touché d'argent pour cela ?
Porchère : J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela.

et des Eremitani L'Église San Francesco et la cathédrale furent endommagées, au sud des allégations de Bolo une déposition de M. Charles Humbert ; « Oh ! dit vivement l'accusé, les dépositions de Charles Humbert, cela dépend du moment où on les prend ! »

Le roi a visité les endroits frappés. Il a été l'objet de manifestations de dévouement de la population.

Au Conseil des Ministres

M. Mourier nommé sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé. — La défense de Paris. — Pour assurer l'équilibre budgétaire

Paris, 5 février.
Dans sa réunion de ce jour, le Conseil des ministres a choisi M. Mourier, député du Gard, comme sous-secrétaire d'Etat au service de Santé en remplacement de M. Justin Godart, dont la démission est acceptée.

Le sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique a exposé au Conseil les questions relatives à la défense de Paris contre les raids aériens. Le ministre des Finances a soumis au Conseil qui l'a approuvé, l'exposé rectificatif du budget de 1918 qui doit être déposé incessamment sur le bureau de la Chambre, en même temps que les mesures fiscales nouvelles, dont la création est nécessaire pour assurer l'équilibre budgétaire.

Le ministre des Finances a indiqué qu'il demandait au Parlement d'incorporer au budget les crédits correspondant aux arriérés de rente à 4 1/2 pour cent, dont le montant s'élève à 500 millions, compte tenu des rectifications de recettes et de diverses dépenses nouvelles envisagées, notamment du rachat du supplément temporaire de dépenses. Les impôts dont l'examen est actuellement soumis au Parlement ne suffisent pas à assurer l'équilibre du budget et le ministre des Finances compte demander un effort nouveau montant à 361 millions.

LES SCANDALES

L'Affaire Bolo en Conseil de Guerre

LA DEUXIÈME AUDIENCE

Paris, 5 février.
La séance est ouverte à 1 heure précise, en présence d'un public toujours très nombreux. Dès l'ouverture de la séance, le colonel Veyrier, président du Conseil, donne la parole au ministre public, M. Poincaré.

Le lieutenant Mornet demande que certaines pièces soient déposées au débat. La Cour ordonne qu'il en soit ainsi fait.
M. Marcel Hérodé, défenseur de Porchère, demande à Bolo à quelle époque il fut nommé pacha ?
— Le 14 septembre 1914, répond Bolo.

On procède alors à l'interrogatoire de Porchère.
Porchère s'excuse de l'émotion poignante qui l'entend et, avec un accent de sincérité qui parait sonner juste, il jure et jure n'avoir jamais trahi, n'avoir jamais pactisé avec l'ennemi et n'avoir jamais eu de relations avec les agents de l'ennemi. Il rappelle les circonstances dans lesquelles il contracta le pacha et toutes les garanties de parfaite honorabilité que celui-ci lui parait offrir.

Les juges sur les voyages en Suisse, je ne pouvais, dit Porchère, refuser de renseigner Bolo sur le caractère de l'homme qui me confiait ces renseignements. Je n'ai pas eu de relations avec lui, mais j'ai eu des relations de voyage. Vous tout le monde, je n'ai jamais trahi, je n'ai jamais eu de relations avec l'ennemi. Je n'ai jamais eu de relations avec l'ennemi.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à compromettre peut-être en parlant indistinctement.

Le président : Comment avez-vous pu consentir à donner votre nom à des correspondances mystérieuses espérées ? N'avez-vous pas touché d'argent pour cela ?
Porchère : J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à compromettre peut-être en parlant indistinctement.

Le président : Comment avez-vous pu consentir à donner votre nom à des correspondances mystérieuses espérées ? N'avez-vous pas touché d'argent pour cela ?
Porchère : J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à compromettre peut-être en parlant indistinctement.

Le président : Comment avez-vous pu consentir à donner votre nom à des correspondances mystérieuses espérées ? N'avez-vous pas touché d'argent pour cela ?
Porchère : J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à compromettre peut-être en parlant indistinctement.

Le président : Comment avez-vous pu consentir à donner votre nom à des correspondances mystérieuses espérées ? N'avez-vous pas touché d'argent pour cela ?
Porchère : J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela. J'ai touché d'argent pour cela.

Le président : Vous avez souvent varié à l'interrogatoire.
Porchère : C'est que j'obéissais au sentiment de la peur de Bolo et du commissaire qui m'a conduit à comprom

traire dans des opérations particulièrement hautes.

Réplique de l'expert

M. Doyen, à son tour, répond : De 1904 à 1914, Bolo a fait de fortes pertes que l'expert est fondé à dire qu'il a déclaré de guerre sa fortune et celle de sa femme étaient presque totalement absorbées. Bolo a fait, à la fin de la guerre, un bénéfice de 10 millions de francs, qui lui a permis de rembourser. Avec d'autres affaires, on arrive, dit l'expert, à une perte totale de un million 300.000 francs.

Questions indiscrètes du défenseur

S'adressant à l'expert, M. Albert Salle lui demande ironiquement : — Quand on traite avec un ministre et lorsqu'il s'agit de partager avec lui des commissions ou des pots-de-vin, est-il d'usage de conserver trace de cette commission ou de ce pot-de-vin ? L'expert se recuse, naturellement, en souriant.

Oh ! ajoute alors M. Albert Salle, il ne s'agit pas de ministères français.

M. Albert Salle lui demande alors où se trouvaient depuis les titres appartenant à Bolo ? L'expert répond que Bolo, interrogé à ce sujet, ne lui a jamais donné d'indications utiles.

Le défenseur de Bolo reproche à l'expert de ne pas avoir cherché à connaître le compte de son client à la Banque d'Anvers.

M. Doyen répond qu'il n'en avait judiciairement aucun moyen. — Mais votre client, qui était un homme d'affaires, n'a-t-il pas pu être sa défense éventuelle.

Le président. — Bolo, avez-vous quelque chose à répondre aux explications qui viennent d'être données par l'expert ? — Rien, répond Bolo.

M. Doyen poursuit...

L'expert Doyen poursuit sa déposition. Il a abordé l'origine des fonds dont a disposé Bolo et qui ont été versés à la Banque d'Anvers.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

M. Doyen fait un exposé de la situation de la Banque d'Anvers à la fin de la guerre. Il rappelle que Bolo a été nommé directeur de la banque en 1919.

L'expert expose ensuite l'affaire du Journal, Pierre Lenoir qui fournissait les capitaux, constaté M. Doyen, puis M. Lenoir, qui avait été nommé directeur de la banque.

La Paix russo-allemande

Les négociations de Brest-Litovsk

Une nouvelle rupture

Londres, 5 Février.

On télégraphie d'Amsterdam aux journaux que le brusque retour de M. von Kuhlmann et du comte Czernin à Berlin, est considéré par les observateurs allemands comme le prélude d'une rupture des négociations de Brest-Litovsk.

Les Allemands veulent museler Trotsky

Berlin, 5 Février.

Plusieurs journaux allemands continuent à attaquer violemment Trotsky et à réclamer l'emploi à son égard de la manière forte. Le Lokal Anzeiger dit : C'est seulement quand ces messieurs de Pétersbourg remarqueront que la situation devient sérieuse et qu'il y a pour mettre une tresse à leur domination des moyens plus rapides que leur conventionnel, qu'ils se décideront à quitter leurs images révolutionnaires pour revenir à la terre ferme et se soumettre aux exigences du moment.

La situation intérieure

Opposition aux maximalistes

Pétersbourg, 5 Février.

Le Congrès des Soviets organisé par les maximalistes et où ceux-ci s'étaient assurés la majorité par leurs procédés arbitraires, a été dissous. Les journaux socialistes ont proposé que la situation n'est en aucunement changée et que le Congrès n'a pas joué un rôle politique sérieux. Le Volk, organe des socialistes, a déclaré que le gouvernement révolutionnaire ne peut être que le gouvernement révolutionnaire et qu'il ne peut être que le gouvernement révolutionnaire.

La confiscation de l'or

Pétersbourg, 5 Février.

Les révisions des coffres forts dans les banques ont commencé à donner des résultats importants. Dans la banque Russo-Asiatique, il a été trouvé des millions de roubles en or et en argent. Les autres banques ont également été visitées.

CHEZ NOS ENNEMIS

Les Troubles en Allemagne

Les grèves de Berlin considérées comme presque terminées

Berlin, 5 Février.

Des informations officieuses de Berlin disent que le nombre des grévistes à Berlin a diminué de moitié. Les grèves de Berlin sont considérées comme presque terminées.

Les Troupes américaines sur le front

Vers la victoire

Londres, 5 Février.

Le secrétaire d'Etat de la Guerre aux Etats-Unis a déclaré que les troupes américaines occupent une partie de la ligne de feu.

La Taxe sur les Objets de Luxe

Paris, 5 Février.

Le ministre des Finances a déposé aujourd'hui au Sénat un projet de loi relatif à la taxe sur les objets de luxe.

Les Navires marchands japonais en Méditerranée

Tokio, 5 Février.

La Compagnie de navigation Nippon Yusen Kaisha a décidé de reprendre un service régulier de navires japonais en Méditerranée.

L'Affaire des Carburants devant le Conseil de Guerre

Paris, 5 Février.

La deuxième audience de l'affaire des carburants devant le Conseil de Guerre a eu lieu hier.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 5 Février.

La séance est ouverte à 3 heures 35, sous la présidence de M. Deschanel.

M. Deschanel. — J'ai reçu de MM. Renaudel, Bouteiller et Luchaire, une lettre adressée au président de la Chambre, dans laquelle ils demandent que le gouvernement soit tenu responsable de la situation.

M. Clemenceau. — Le gouvernement est à la disposition de la Chambre.

M. Renaudel. — Je suis également à la disposition de la Chambre.

M. Deschanel. — La séance est levée à 4 heures 15.

La loi sur les pensions

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi sur les pensions.

M. Lugeol, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

RAVITAILLEMENT NATIONAL

La Culture du Manitoba

Paris, 5 Février.

Nous avons annoncé que le blé en 1917, et nous en manquons encore en 1918, il est donc bon que l'on se préoccupe de tous les moyens possibles de procurer une récolte abondante.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

Notules Marseillaises

Un Repas par Jour

Paris, 5 Février.

Il en est qui préconisent cette idée pour parer à la crise du ravitaillement. Elle n'est peut-être pas si mauvaise. Nous avons connu des gens qui, pour avoir pratiqué ce régime, ont eu leur vie, allaitant aussi avant dans la vicieuse que tel autre, qui mangeait deux ou même trois fois par jour, n'ont pas été malades.

Evidemment l'idée paraît difficile à pratiquer et pourtant elle est simple. Il s'agit de faire un seul repas complet, de préférence à midi, pour le soir, ne manger que légèrement, et se coucher à l'heure.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

Autour de Marseille

Accident mortel

Paris, 5 Février.

Un accident mortel s'est produit hier à Marseille. Un camion automobile, conduit par un chauffeur, a heurté un piéton.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Renaudel, rapporteur, expose le projet de loi.

M. Deschanel, rapporteur, expose le projet de loi.

M.

